

Communiqué de presse

VEXIM renforce la protection intellectuelle de son SpineJack® en Asie : deux nouveaux brevets délivrés en Chine et au Japon

VEXIM va initier le processus d'enregistrement de ses produits en Chine

Toulouse, le 2 février 2017 (8:30 CET) – VEXIM (FR0011072602 – ALVXM / éligible PEA-PME), société de dispositifs médicaux spécialisée dans le traitement mini-invasif des fractures vertébrales, annonce aujourd'hui l'extension de son portefeuille de brevets SpineJack® en Asie.

La délivrance de nouveaux brevets au Japon et en Chine est la reconnaissance du caractère innovant de la technologie de VEXIM. Le SpineJack® a fait l'objet de près de 47 dépôts de brevets rassemblés dans trois familles. Sa technologie est protégée à l'international, notamment dans les marchés stratégiques de VEXIM en Europe, aux Etats-Unis, en Chine, au Brésil, en Corée du Sud, en Australie et en Afrique du Sud.

En parallèle du renforcement de la protection de sa propriété intellectuelle en Chine, VEXIM va initier, avec un laboratoire chinois, les premiers tests de qualification mécaniques et biologiques nécessaires à l'enregistrement réglementaire de ses produits auprès de la *China Food and Drug Administration* (CFDA).

« Notre investissement dans la propriété intellectuelle et sa protection sont des priorités du processus de management de l'innovation chez VEXIM. Notre portefeuille de brevets continue de s'étoffer à l'international. Il est une preuve de la valeur de la technologie sur laquelle est fondé l'implant SpineJack®. Cela nous rend d'autant plus confiant dans les futurs succès commerciaux de nos produits. De plus, le futur lancement de notre procédure règlementaire en Chine ouvre de nouvelles opportunités de croissance à long terme dans cette région », a commenté Vincent Gardès, Directeur Général de VEXIM.

Agenda prévisionnel de communication financière :

Résultats Annuels 2016 : le 22 mars 2017¹

À propos de VEXIM, le spécialiste de la microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, VEXIM est une société de dispositifs médicaux fondée en février 2006. Société experte dans la traumatologie du dos (basse et haute énergie, tumeur), VEXIM s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour traiter les pathologies traumatiques de la colonne vertébrale. Bénéficiant du soutien financier de l'actionnaire de longue date Truffle Capital² ainsi que de subventions publiques BPI, VEXIM a conçu et développé le

¹ Date indicative, pouvant faire l'objet de modifications

² Fondée en 2001 à Paris, Truffle Capital est une importante société de capital-investissement européenne indépendante. Elle est spécialisée dans l'investissement et le développement d'entreprises technologiques évoluant dans les secteurs des TI, des sciences de la vie et de

SpineJack®, un implant unique capable de réparer une vertèbre fracturée et de restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale. Elle a également conçu le Masterflow™, un mélangeur-injecteur de ciment orthopédique innovant qui améliore la précision de l'injection, et optimise le geste chirurgical. La Société compte à l'heure actuelle 66 collaborateurs et dispose de ses propres équipes de vente en Europe et d'un réseau de distributeurs spécialisés à l'international. VEXIM est cotée sur le marché Alternext Paris depuis mai 2012. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.vexim.com

SpineJack®³, un implant révolutionnaire pour le traitement des fractures vertébrales

L'aspect révolutionnaire du SpineJack® réside dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, à restaurer l'anatomie optimale de la colonne vertébrale et à neutraliser ainsi la douleur et assurer le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient. Grâce à une gamme spécialisée d'instruments, l'insertion des implants dans la vertèbre est réalisée à l'aide d'une chirurgie mini-invasive, sous contrôle radiographique, en 30 minutes environ, ce qui permet au patient de sortir peu de temps après l'opération. La gamme SpineJack® comprend 3 implants en titane de 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95 % des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack® bénéficie du soutien d'experts scientifiques internationaux dans le domaine de la chirurgie de la colonne vertébrale et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029.

Masterflow™², le système d'injection de ciment orthopédique haute performance

Le Masterflow™ est un mélangeur-injecteur de ciment orthopédique innovant qui améliore la précision de l'injection et optimise le geste chirurgical. Il permet de maîtriser l'injection de biomatériaux dans le corps vertébral. Système complémentaire au SpineJack®, le Masterflow™ se distingue par son utilisation simple et précise, avec la possibilité d'interrompre immédiatement l'injection sans inertie. Le Masterflow™ contribue ainsi à la réduction de la douleur chez le patient. Les premières ventes ont été réalisées aux Etats-Unis en février 2015, et le système a également obtenu le marquage CE en février 2015.

CONTACTS

VEXIM

Vincent Gardès, Directeur Général
José Da Gloria, Directeur Administratif et Financier
investisseur@vexim.com
Tél. : +33 5 61 48 48 38

RELATIONS PRESSE

ALIZE RP
Caroline Carmagnol / Wendy Rigal
vexim@alizerp.com
Tél. : +33 1 44 54 36 66
Tél. : +33 6 48 82 18 94

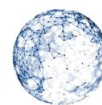


Nom : VEXIM
Code ISIN : FR0011072602
Code mnémonique : ALVXM



Deloitte | In Extenso

50 Technology Fast 50 2015 LAUREAT



l'énergie. Truffle Capital gère 550 M€ à travers des FCPR et FCPI, ce qui leur permet dans ce dernier cas d'obtenir des réductions d'impôt (les fonds sont bloqués pendant 7 à 10 ans). Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.truffle.fr et www.fcpi.fr.

³ Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Se référer à la notice d'utilisation.